



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au ♥ de la Gatineau*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 10 septembre 2018, adopté le règlement numéro 187-2018 intitulé «**Règlement no. 187-2018 abrogeant et remplaçant le règlement no. 129-2015 concernant la limite de vitesse sur le chemin Poisson-Blanc.**».

Donné à Gracefield, ce 17<sup>ième</sup> jour septembre 2018.

Céline Bastien  
Directrice générale adjointe / greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale adjointe / greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures ainsi que sur notre site Web le 17 septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17<sup>ième</sup> jour de septembre 2018.

Céline Bastien  
Directrice générale adjointe / greffière adjointe